ACHETEZ VOS MEUBLES
aux prix les plus bas
Visitez les 4 étages de
TRISCONI MEUBLES
à 50 mètres de la Placette
Route de Collombey
1870 MONTHEY

ASSA
ANNONCES SUISSES S. A.
RECEPTION d'annonces pour tous les journaux en Suisse et à l'étranger

FED

Mardi 28 mars 1972 **40 ct.** **JA Martigny**
No 25 - Journal fondé en 1860 - Bi-hebdomadaire

Sommaire

p. 2 Zoug au Comptoir
p. 2 Personnalité : P. Messerli
p. 5 Martigny-Sports : Coup de frein
p. 6 L'âne de la fable

CONFEDERE

Le projet d'article constitutionnel 27 de la Constitution dit que « chaque habitant a le droit d'acquérir une formation conforme à ses aptitudes ». Cette déclaration de principe nouvelle reflète le souci de parvenir à cette égalité des chances en matière d'éducation demandée de toute part. C'est un postulat libéral ancien déjà que tous les individus devraient avoir les mêmes chances d'apprendre et de s'instruire.

FORMATION PROFESSIONNELLE EN SUISSE

A chacun son dû

Dans ses « objectifs 1971 » le parti radical-démocratique le rappelle sans équivoque : « Tous les hommes, dès la naissance, doivent avoir les mêmes chances de pouvoir mettre en valeur leurs dons naturels, afin d'être en mesure de mener une vie digne et utile ». *Mêmes chances pour tous ne signifie pas « à tout le monde la même chose », mais « à chacun son dû », c'est-à-dire que la formation doit être adaptée aux dons et capacité propres à chacun.* Il ne suffit pas, par exemple, de se sentir attiré par une certaine formation, uniquement parce qu'elle correspond à une tendance à la mode ou parce que « cela fait bien ». Des « chances égales pour tous » comprises dans ce sens passeraient à côté des nécessités sociales et économiques. Il convient de fonder ce principe d'abord sur les capacités indispensables à un succès.

L'expérience le prouve : là où le principe de l'égalité des chances est déformé au point de signifier un nivellement total — par exemple en Suède — les faux développements sont évidents. On y a tenté, guidé par une philosophie égalitaire idéaliste, de donner à chacun la même chose et, du coup, on a produit des universitaires en masse dont la société n'a nul besoin. C'est par milliers que les universités fournissent des sociologues, politologues, psychologues et adeptes de disciplines avoisinantes, qui éprouvent toujours plus de peine à trouver un emploi correspondant à leur formation.

Chômage

Le problème des universitaires en chômage cause passablement de soucis aux Suédois. Signe révélateur : nombre de sociologues sans emploi travaillent à la chaîne de montage des voitures de l'usine Saab, alors que des ouvriers hautement qualifiés font défaut. Un idéal égalitaire mal compris a engendré une surproduction d'universitaires que la société ne peut absorber.

En Suisse également on pourrait en arriver à des situations semblables. Se fondant sur le rejet de la société de production, certaines tendances voudraient ouvrir à chacun les possibilités d'une formation correspondant au goût personnel sans que l'on n'ait à tenir compte des exigences de la société et de l'économie. De telles erreurs ne peuvent être évitées que si l'on prend ses distances à l'égard de cet égalitarisme utopique et que le principe de l'égalité des chances est mise en corrélation avec le principe de l'efficacité.

* * *

Il est clairement mis en évidence que l'accès à la formation correspondant à ses capacités et à son désir doit être ouvert à tout Suisse et que son avancement professionnel ne doit dépendre que de son rendement. Les hommes ne sont pas tous identiques ; mais ils doivent disposer du même droit et des mêmes chances de s'épanouir selon leurs talents.

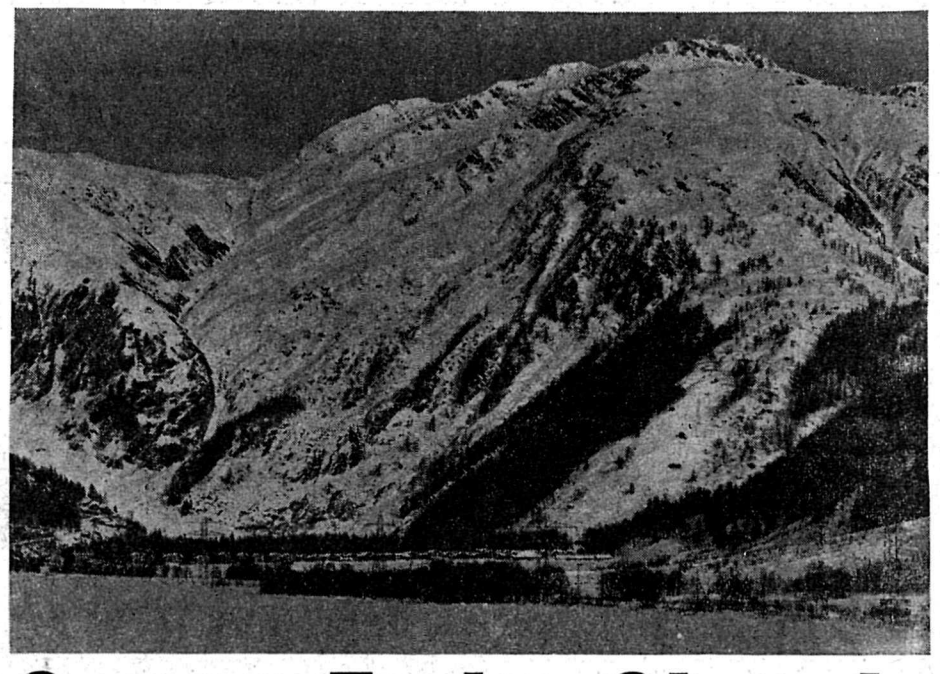

Oui au Furka-Oberalp

Après les citoyens des cantons d'Uri et des Grisons, les Valaisans ont accepté dimanche, en votation populaire, le principe de la participation au financement du percement du massif de la Furka qui permettra au chemin de fer Furka-Oberalp de relier, par un tunnel de 13 km 300 les villages d'Oberwald (VS) à Realp (Uri). Notre photo montre le massif de la Furka avec l'endroit en bas, d'où partira le futur tunnel.

Les trois objets soumis au corps électoral valaisan en cette fin de semaine ont été acceptés. La participation au scrutin n'a cependant été que de 10,7 %.

Les Valaisans ont donc approuvé par 11 096 voix contre 3002 la nouvelle loi sur les agents intermédiaires, qui prévoit notamment l'établissement d'un registre professionnel. L'adhésion du canton au concordat intercantonal sur l'arbitrage du 29 mars 1969 a été adoptée par 11 630 voix contre 2469. Enfin, un crédit de 2,6 millions représentant la contribution du Valais pour la construction d'un tunnel de base entre Oberwald et Realp pour le chemin de fer Furka-Oberalp a été acceptée par 12 742 « oui » contre 2469 « non ».

APRES les Baux, la Surlej et Lavaux, Franz Weber s'attaque maintenant à Crans-Montana, pour tenter de sauver ce qui peut l'être encore, a-t-il dit lors de sa conférence de presse à Lausanne. Sauver Crans-Montana, cela fait sourire quand on songe aux folies immobilières qui ont été commises en toute quiétude sur le Haut-Plateau. Et pourtant Franz Weber et son comité y croient.

Les réactions suscitées par son initiative en pays vaudois ont clairement montré que le canton et les communes n'appréciaient pas du tout cette intrusion. Leur sacro-sainte autonomie était soudain menacée, et voilà que ce Franz Weber se permettait de leur faire la leçon. On aurait à la rigueur accepté des conseils, mais pas une réprimande.

Enfin de quoi se mêle-t-il ce Franz Weber, cet empêcheur de gagner en rond. Car à Lavaux comme à Crans-Montana, il y a actuellement de bonnes affaires à réussir. Sur un autre plan, beaucoup de communes se demandent aujourd'hui comment rentabiliser des terrains qui leur rapportent peu quand ils ne leur coûtent pas. Leurs besoins en infrastructure, des charges accrues leur posent souvent des problèmes insolubles. Alors peu à peu elles lâchent du lest.

« Protéger l'environnement ? Pourquoi pas ? Pour autant qu'on nous en donne les moyens. » C'est là que le bât blesse. Des arrêtés, des règlements, certainement. Mais ils ne les feront pas vivre, encore moins se développer. Entre les nécessités du développement et le besoin de sauver ce qui peut encore l'être, leur choix est vite fait.

Le cas de Montana-Crans est différent. Les limites de la nécessité sont depuis longtemps dépassées. Le terme superflu paraît bien faible en regard des actes de vandalisme immobilier que l'on a perpétré sur le Haut-Plateau. Là il ne s'agit plus de développement mais d'une frénésie à laquelle on a pu donner libre cours sous le regard navré mais protecteur du Conseil d'Etat et des communes.

Dominique Traversini

UN GÊNEUR

PRIORITÉ

Réfugiés

Le dernier camp de réfugiés du Bangla Desh en Inde a été fermé. Cette fermeture a coïncidé avec le premier anniversaire de la mise en vigueur de la loi martiale par les autorités pakistanaises dans ce qui était alors le Pakistan oriental.

Un train spécial, transportant 4000 Bengalis, a quitté le camp de Gaya à destination du Bangla Desh.

Presque tous les dix millions de réfugiés qui avaient commencé à s'enfuir en Inde il y a un an exactement, ont maintenant regagné leur pays. Quelque 60 000 Bengalis sont encore en Inde, hébergés chez des amis ou des parents indiens.

Martigny — Monthey

UN NUL DE PLUS

Lipawsky dégage du poing une balle que convoitaient Zingaro (9) et Camatta tandis qu'Hertig (2) vient à la rescousse.

L'ÉVÉNEMENT SPORTIF DU WEEK-END

Une équipe suisse sans âme

L'équipe suisse de hockey sur glace a de la chance : les championnats du monde de Prague ont lieu trop tard, presque hors-saison pour que l'on y attache un grand intérêt. Les résultats actuels laissent clairement apparaître que la semaine prochaine sera synonyme de lourdes défaites.

Vendredi dernier, les Tchécoslovaques l'ont emporté par 16 à 0. Les Suisses étaient, paraît-il, fatigués par le voyage. A Sapporo, la version avait été la même. A croire que c'est uniquement dans notre pays que l'on peut envisager ce que l'on a appelé le renouveau du hochey Suisse. Il y a une année à la Chaux-de-Fonds et à Berne, les Rigolet, Turler et Sgualdo avaient enthousimé les spectateurs du championnat du monde.

Illusion

Ce n'était qu'illusion. Chez eux, devant un public acquis à leur cause, retrouvant chaque soir leurs bonnes habitudes, stimulés par la présence de connaissances, jouant un déplacement au Japon, nos représentants ont remporté la 1re place du groupe B de manière heureuse. Ils avaient tout pour réussir et justifier l'efficacité de la politique de leur président.

Démissionnaire

Aujourd'hui, celui-ci est démissionnaire, parce qu'il s'est rendu compte que l'on ne peut pas imposer à des sportifs suisses un régime professionnel prêts à consentir à tous les sacrifices. Il y a une saturation évidente, qui a été dénoncée, en son temps par la presse, mais en vain. La Chaux-de-Fonds et le championnat de Suisse, la Chaux-de-Fonds et les compétitions européennes, la Chaux-de-Fonds et l'équipe nationale, c'est un programme dément qui ne peut aboutir qu'à la lassitude.

Saturation

Les Suisses, n'ont plus d'impact. Ils se rendent à Prague par obligation pour remplir un contrat. Un joueur l'a déclaré à l'un de nos confrères : « Nous allons en Tchécoslovaquie parce qu'il faut y aller, mais sans aucun plaisir. » Cet élément, qui est une des pièces maîtresse de la formation aurait dû être suspendu et rester à domicile. Il y a assez de jeunes qui demandent à tenter l'aventure. Perdu pour perdu il s'agissait de prendre des mesures, d'opter pour une solution de rationalisation. Dans l'euphorie du succès de l'année passée, on a voulu trop insister, forcer la nature de joueurs peu habitués à ce genre d'exercice.

Vernis

Peut-être que par miracle les Suisses sauveront leur place en battant les Allemands de l'Ouest, seule équipe à leur éventuelle portée. Mais le problème subsiste ! on a une formation suisse artificielle, à l'image de Villars de la grande époque et de la Chaux-de-Fonds présentement, pas de prospection, pas de travail en profondeur. Le vernis est là, peu importe la matière.

* * *

Nous nous retrouverons plus bas après ces championnats qu'avant. On a brûlé les étapes par concession au prestige. Ce qu'il faut c'est être désintéressé et croire fermement à ce que l'on fait. Walter Steiner à Planica et le valaisan Rithner, l'homme-oiseau constituent des exemples précis. Ils volent au plein sens du terme, les hockeyeurs, eux, volent tout simplement le droit d'être nos ambassadeurs.

Thierry Vincent.

ZOUG AU COMPTOIR

Martigny

De l'ambition à revendre

Zoug, on le sait, sera un des invités d'honneur du 13e Comptoir de Martigny. Pourquoi Zoug ? On peut se poser la question, et se demander quels critères président au choix d'un canton lorsqu'il s'agit d'établir le programme d'une telle manifestation.

A première vue, les organisateurs n'ont pas de préjugés, Ayant fait le tour des principaux cantons romands lors des premières années, ils se sont progressivement tournés vers les cantons suisses alémaniques, Berne fut le premier en 1967 à accepter de participer au Comptoir d'automne. Bâle-Ville et Lucerne lui succédèrent en 1969 et 1970. Zoug sera donc le quatrième.

Préférences

Le comité d'organisation du Comptoir n'a pas de liste préférentielle. Son choix dépend plutôt des disponibilités des cantons et de leurs possibilités financières également. Car une invitation au Comptoir coûte cher. Neuchâtel l'an passé a dépensé plus de 150 000 francs pour assurer sa participation. Certains cantons (comme Argovie) hésitent à investir de telles sommes dans une entreprise qui n'est peut-être pas très rentable à priori.

* * *

Quels avantages directs ou indirects un canton invité tire-t-til de sa venue en Valais ? A première vue, aucun si ce n'est d'établir des contacts d'amitié avec ses hôtes. Indirectement il peut trouver un intérêt sur le plan touristique ou commercial. Mais en général, tel n'est pas le but de leur participation.

Dans l'esprit des organisateurs, il s'agissait avant tout de faire connaître au public valaisan les différentes régions de Suisse en les présentant tour à tour. Jusqu'ici le Comptoir de Martigny a accueilli huit cantons et des contacts sont déjà pris pour en recevoir un neuvième en 1973.

Préparation

Il est évident qu'une telle manifestation exige des mois et des mois de préparation intensive. Il faut chaque fois de nombreuses démarches pour que les organisateurs et les Conseils d'Etat respectifs des deux cantons se mettent d'accord. La venue de Zoug n'a pas posé de problèmes majeurs, et le canton a même décidé de voir les choses en grand. Neuchâtel s'était contenté du Manoir. Zoug, lui, a demandé 200 m2 de halles supplémentaires pour abriter une exposition consacrée à l'artisanat et au commerce.

* * *

S'il est un des plus petits cantons de la Confédération avec ses deux communes, Zoug n'en est pas moins ambitieux. Cela ne saurait déplaire aux organisateurs du Comptoir.

D. T.

FED2

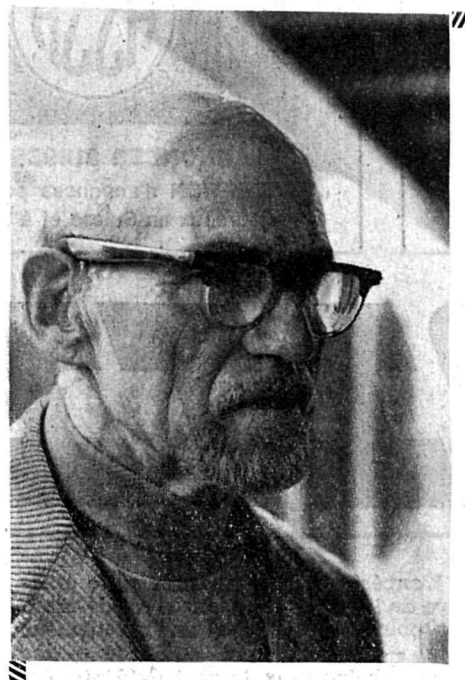

personnalité

qui s'exprime à travers différents moyens.

« L'artiste n'est qu'un moyen qu'emploie la nature pour créer du neuf et la nature n'a que faire de limites. Elle marche continuellement dans le sens de l'intemporel. Ainsi l'artiste ne fait que poursuivre le mouvement créateur originel de la vie. Créer c'est faire du neuf. La création s'élabore elle même « comme l'abeille fait son miel » disait le grand peintre Pollock, sans idées préconçues qui ne pouraient être que réminiscences. Non l'art ne sera pas un simple décor ajouté à la vie. C'est l'expression suprême de l'homme. C'est la plus haute manifestation de la liberté humaine, un gage de progrès spirituel ! »

PAUL MESSERLI

Paul Messerli, qui a aujourd'hui 73 ans, est né à Bulle, où il commence par faire un apprentissage de vendeur. Décidé très tôt à s'adonner à l'art, il s'inscrit à l'école des Beaux-Arts de Genève. Bénéficiaire d'une bourse il se rend à Rome où il expose divers dessins et portraits ensuite à Paris, à Montparnasse où il vivra quelques années côtoyant les plus grands maîtres tels Picasso, Modigliani et Rouault, ce dernier, notamment l'a beaucoup influencé.

C'est en 1949 que Paul Messerli tombe en admiration devant le Valais et décide de venir s'établir à Martigny. Il a longtemps peint des toiles dites figuratives et ce n'est que depuis quelques années qu'il s'est mis à l'abstrait et à de nouvelles matières, notamment l'aluminium. Il y a cependant deux phases bien distinctes dans son approche de l'art abstrait. Celle du début où il mélangait les couleurs avec diverses matières synthétiques et la phase actuelle qui consiste en des couches de peinture successives sur des plaques d'aluminium. Mais il n'y a aucune rupture chez lui, c'est simplement la continuité de ce qu'il faisait auparavant.

Long processus

Paul Messerli a fait de cet aluminium une matière tout à fait personnelle qu'il module selon les circonstances et l'inspiration du moment. L'artiste suit un long processus ; ce sont les toiles d'un même peintre

Il ne craint absolument pas d'être anticonformiste dans le sens qu'il n'obéit pas à la mode courante. Sa démarche dans la recherche reste la même quelle que soit l'époque ou elle se situe, le rééquilibrage d'un monde sans cesse chancelant et la perspective d'une nouvelle jeunesse font que Paul Messerli reste l'un des artistes les plus attachants du Valais voire de Suisse. Les expositions qu'il a présentées à Berne, Fribourg, Sion sont là pour le prouver.

Jacques Tornay.

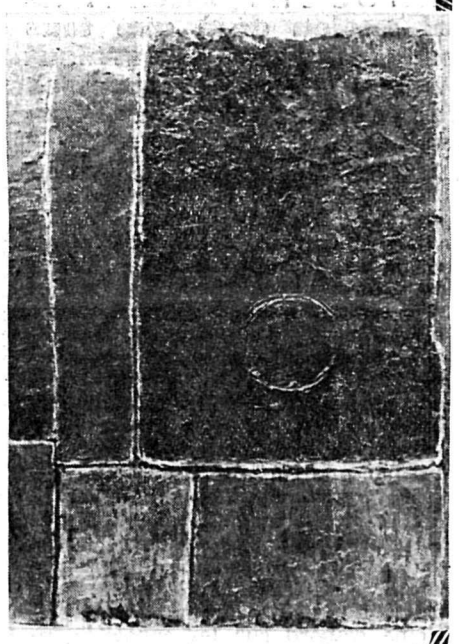

memento

Pharmacie de service : Lauber, 2 20 05 jusqu'au 1.4.

Médecin de garde : Dr Gard, pour le week-end du 2.4. En semaine (urgences seulement) adressez-vous à l'hôpital.

Hôpital : Heures de visites, chambres communes et semi-privées, tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Chambres privées tous les jours de 13 h. 30 à 20 heures.

A.A. : SOS d'urgence, 2 11 55 2 32 50 et 2 12 64. Réunion le vendredi à 20 h. 30 au DSR.

Vétérinaire de service : M. Filliez, 2 24 29.

Administration municipale : 2 24 64.

Service dentaire d'urgence : pour les week-end et les jours de fête, appelez le 11.

Ambulances officielles : 2 26 86 - 2 24 13 - 2 15 52.

Pompes funèbres : R. Gay-Balmaz, 2 22 95 - Gilbert Pagliotti, 2 25 02 - Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 2 26 86 - 2 24 13 - 2 15 52. Barras, Sion, (027) 2 12 17.

Police secours : 2 61 61.

Police cantonale : 2 20 21.

Police municipale : 2 27 05.

Pompiers : 18.

Service médico-pédagogique 2 18 36.

Service médico-social : 2 30 31, si non réponse (027) 2 37 29.

Touring-Club Suisse : (027) 2 26 54.

A.C.S. : Sion, (027) 2 11 15.

Service de dépannage : Carrosserie Granges jusqu'au 3. 4. Dès le 27.3.72, Carrosserie Granges.

Dancing Le Derby : Tous les soirs dès 21 heures. Fermé le lundi.

Cinéma Etoile. — Dès ce soir : « Le Dr Jivago ». Mercredi à 14 h. 30 : « Dumbo ».

Cinéma Corso. — Mardi 28 « Dynamite en soie verte ». Dès mercredi : « Rio Lobo ».

Cinéma Michel, Fully — Jeudi 30 : « Dynamite en soie verte ».

EXPOSITION Jaques Berger AU MANOIR

L'antique manoir de Martigny a servi ce week-end de cadre à la remise du « prix Wilhelm Gimmi 1972 ». Le lauréat en est le peintre vaudois Jacques Berger, de Pully, qui fête cette année ses 70 ans.

A cette occasion Berger expose ses œuvres dans les salles du manoir jusqu'au 23 avril. Il s'agit d'une rétrospective de ses créations s'étendant de 1928 à ce jour.

Jacques Berger est le cinquième lauréat du prix « Wilhelm Gimmi » qui lui fut remis par le président de la fondation M. le professeur Fernand Cardis, de Lausanne. (ats)

CINEMAS

Etoile - Martigny

Dès ce soir mardi - 16 ans
Tous les soirs à 20 heures

LE DOCTEUR JIVAGO

4 heures de spectacle inoubliable

Mercredi à 14 h. 30 - **Enfants dès 7 ans**

DUMBO de Walt Disney

Corso - Martigny

Ce soir mardi - 16 ans
La dernière enquête de Jerry Cotton

DYNAMITE EN SOIE VERTE

Dès demain mercredi - 16 ans
John Wayne et Howard Hawks dans

RIO LOBO

Le film qui fait redécouvrir le « Western »

Confédéré — FED

Editeur : Coopérative « Le Confédéré »

Rédacteur responsable: Dominique Traversini.

Rédaction - Administration : avenue de la Gare 21 - 1920 Martigny - Case postale 295 - CCP 19 - 58 - ✆ (026) 2 56 27, 2 65 76.

Publicité : Annonces Suisses S.A., place du Midi, 1950 Sion - ✆ (027) 2 30 43 - Imprimerie Montfort, 11, rue du Grand-Verger, 1920 Martigny, ✆ (026) 2 56 27.

Impression : Impr. Montfort, Martigny.

A l'occasion du 70e anniversaire du peintre vaudois Jacques Berger, une grande exposition rétrospective de ses œuvres s'est ouverte au Manoir de Martigny. A l'occasion du vernissage, le Prix de la Fondation Wilhelm Gimmi a été remis au jubilaire. Voici, au cours de la cérémonie, de g. à dr., le peintre Jacques Berger, le président de Martigny, Me Edouard Morand, la veuve du peintre Gimmi, le prof. Dr Cardis, président de la Fondation Gimmi, et M. Bernard Wyder, de la Commission culturelle de la municipalité de Martigny.

APRÈS LA CONFÉRENCE DE M. ANDRÉ DONNET

AUX SOURCES DE L'HISTOIRE

Il fallait tout le prestige intellectuel d'un André Donnet pour attirer une bonne centaine de personnes à l'Hôtel-de-Ville, le samedi 18 mars alors que le printemps invitait à l'indolence. La conférence de M. Donnet intitulée : « l'écrivain face à son métier et face à son public », était organisée par la Dante Alighieri.

C'était une excellente initiative de cette société présidée avec une rare distinction par M. Bessero qui est décidément l'un des meilleurs animateurs culturels de Martigny.

M. Donnet parla deux heures avec une précision et un esprit scientifique à l'image du métier qui est le sien : historien. M. Donnet se présenta comme historien régional. Il entretint ses auditeurs des différentes étapes du travail d'un historien qui se refuse à être un simple compilateur mais qui se veut un chercheur. Il passa en revue la bibliographie de l'histoire valaisanne (peu abondante en matière d'ouvrages généraux récents) puis il fit un inventaire des soures de documents (archives de l'Etat, archives des villes et villages, des familles, des institutions ecclésiastiques, sans compter pour des sujets particuliers, les archives nationales à Paris ou encore les archives à Berne). Il donne ensuite des indications techniques sur la manière de lire un document ancien pour aborder enfin le problème de l'interprétation des sources.

Second volet de cette conférence : « l'écrivain face à son public ». Le bilan n'est pas très positif. Désintérêt de beaucoup de communautés étatiques face aux richesses de leur passé et face aux recherches historiques mais surtout désintérêt de beaucoup de Valaisans plus ou moins cultivés pour l'histoire. Heureusement, ajouta malicieusement le conférencier ,pas mal de Valaisans se rachètent de leur mépris des sciences de l'esprit lorsque, fortune faite, ils approchent de la soixantaine.

Mieux vaut donc tard que jamais !

Le Dr Bessero présenta ensuite M. Loye, qui, artiste valaisan, domicilié à Bex, expose une série d'illustrations originales de la Divine Comédie de Dante sur lesquelles notre journal se doit de revenir.

Pour de la belle confection...
Au Trianon
PAUL SALAMIN SIERRE ✆ 5 08 33

Anniversaire au tunnel

Il y a dix ans, le 5 avril 1962, les équipes de percement du tunnel routier du Grand-Saint-Bernard — italienne au sud et suisse au nord — se rejoignaient après quatre années de travaux. Depuis sa mise en exploitation en mars 1964, cette grande voie de communication transalpine connaît un succès croissant et joue un rôle important dans le développement du tourisme. En 1971, plus de 430 000 véhicules ont traversé le tunnel du Grand-St-Bernard.

Visiteurs étrangers

Deux ingénieurs forestiers roumains ont récemment fait une tournée dans notre pays. En Valais, sous le patronage de M. Cardis, ingénieur forestier à Monthey et accompagnés de M. Yvon Pillet, ils ont visité en début de semaine plusieurs de nos exploitations forestières. Nos amis roumains ont été particulièrement surpris par l'acharnement du valaisan à cultiver le moindre lopin de terre et par la tolérance culturelle et linguistique qui caractérise la Suisse.

Martigny

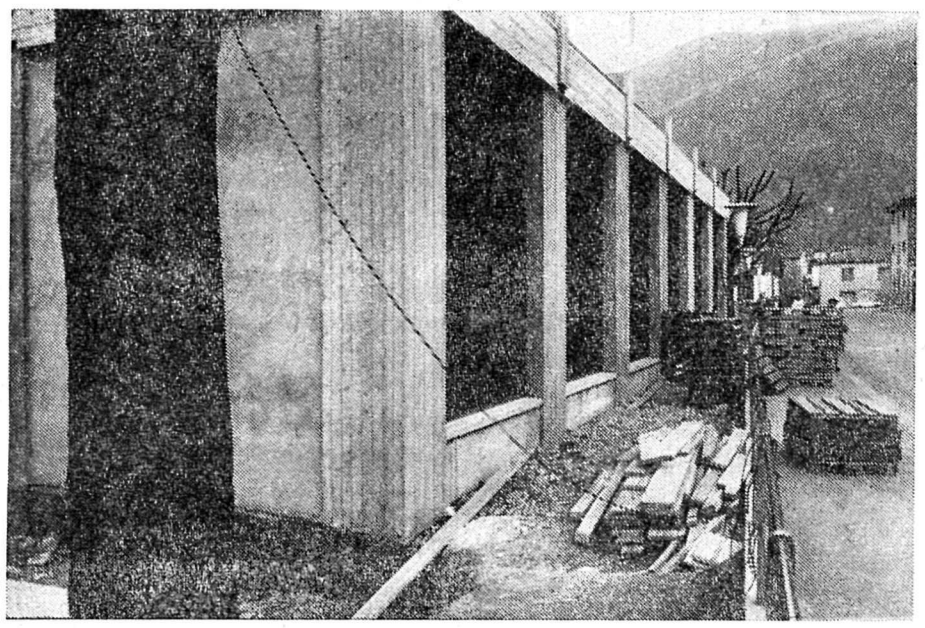

SPORTIFS A VOS MARQUES

Vue de la nouvelle salle de gymnastique près du collège communal de Martigny. Cette salle dont les travaux ont débuté il y a un an, va se terminer prochainement.

Les dimensions en sont : 20 m. 80 de large, 24 m. 60 de long et 5 m. 70 de hauteur. A côté de la salle principale se trouve un local destiné aux divers engins d'athlétisme, il mesure 6 m. de large et 8 m. 30 de long.

La salle sera dotée de tous les instruments et engins nécessaires, c'est-à-dire espalliers, perches à grimper, paniers de basket, anneaux, cheval d'arçon, etc.

HOMMAGE A M. ALFRED SAUTHIER

Au bel âge de 92 ans, après une vie exemplaire de travail, de fidélité, de dévouement envers vos concitoyens, vous nous quittez, Monsieur Sauthier, discrètement, nous laissant dans la peine et le regret de votre attachante personnalité.

Nous vous remercions, Monsieur Sauthier, pour l'activité bienfaisante et inlassable que vous avez déployée au sein de cette société qui vous était si chère : la Société de secours mutuels de Martigny et environs, dont, pendant 28 ans, vous avez assumé la présidence, à la satisfaction de tous, avec votre connaissance des problèmes sociaux, votre sens de l'humain, votre courtoisie, votre gentillesse.

En 1954, vous avez donné votre démission, et avez été acclamé président d'honneur, en reconnaissance pour votre dévouement et tous les services que vous avez rendus avec tact et discrétion.

Aujourd'hui, en relisant les intéressantes plaquettes que vous avez rédigées, à l'occasion des 75e et 100e anniversaires de notre Société de secours mutuels, nous comprenons, mieux encore, tout l'intérêt que vous portiez à la cause mutualiste, et combien vous avez dû vivre la noble devise des généreux fondateurs de 1855 : « Humanité, égalité, solidarité, travail ».

Tous ceux qui vous ont connu, Monsieur Sauthier, s'efforceront de suivre votre exemple et d'être fidèles à cet idéal exaltant qui fut le vôtre.

Ils garderont votre beau souvenir et assurent votre famille affligée de leur profonde sympathie.

Société de secours mutuels de Martigny et environs
Le comité

Courrier des lecteurs

Fully : mini-chrétien

Il manquait aux « chrétiens » de Fully un directeur spirituel. Cette lacune est heureusement comblée : l'honorable correspondant de « Combat » pose sa candidature !

Le « sermon » qu'il publie dans le dernier numéro de ce bi-mensuel est une nouvelle preuve de son mauvais goût. A la pauvreté du raisonnement s'ajoute un style lâche et béatement diffus. Quand on le lit, il prend envie de bêler !

Parce que le « pieux » Alexis se souvient de quelques leçons de catéchisme, il s'octroie la mission de raviver la « vraie foi chrétienne » en notre commune.

Hier encore, sous-chef de clan, aujourd'hui disciple de Saint Ignace : L'évolution semble surprenante, et pourtant n'est-elle point naturelle chez ce « pur esprit » toujours en quête d'un idéal élevé ? D'agitateur politique, le voilà promu défenseur de l'« Ordre moral », pourfendant les « radicaux stupides et ambitieux » coupables d'organiser, en temps de carême, un concert de musique suivi d'un bal, décriant les nombreux citoyens et citoyennes qui refusent de confondre « la politique chrétienne avec un parti dont les chefs se servent de la croix pour masquer l'injustice ou la négligence de leurs procédés » *(Cardinal Journet :* Exigences chrétiennes en politique.)

Tartuffe !

N'avez-vous en rien contribué par vos écrits ou vos paroles à susciter ces « luttes tribales si néfastes au développement harmonieux de Fully ? » Ne cherchez-vous pas continuellement quelque futile prétexte pour salir le Conseil communal et sa « majorité administrative » ?

Car les succès réels de cette majorité sont un remords vivant pour les nostalgiques d'un régime qui, en 40 ans de despotisme moins déguisé, a si bien mêlé (ainsi que le fait le correspondant de « COMBAT ») catholicisme politique et religion, foi vécue et cabales, qu'il faille maintenant et avec diligence, réaliser les innombrables œuvres publiques-jadis... promises.

Admirables « chrétiens-sociaux » que voilà, qui n'ont jamais rougi du pléonasme de se dire sociaux alors qu'il suffisait d'être chrétiens !

Mais convenons-en, n'est-ce point le propre des sottes gens que de mêler une morale sage à d'absurdes fables et d'appliquer leur intelligence à de sournois desseins ?

* * *

P. S. Au lieu de se glorifier de l'aboutissement d'un recours formaliste et inconsistant, M. Alexis Bender pourrait utilement nous renseigner sur le sort réservé par la majorité « chrétienne » aux recours sur l'érosion des avoirs bourgeoisiaux, de 1946 et antérieurs.

CARNET

Naissances

Le 27 février à l'hôpital de Martigny, Triolo Delia Filippa, fille de Triolo Vincenzo, de nationalité italienne, domicilié à Martigny, et d'Eliane Pascale Martine, née Marginier.

Le 24 février à Martigny, Rausis Fabienne, fille de Rausis Jean-Claude de Conthey et de Vétroz, domicilié à Martigny, et de Pilar, née Carril.

Le 14 février à Sion, Cretton Didier fils, de Cretton Jean René, de Martigny, domicilié à Sion, et de Viviane Danièle, née Fiorina.

Le 18 février à Sion, Bovy Cédric, fils de Bovy Roland Georges, de Longirod et de Saint-Georges (Vaud), domicilié à Martigny, et de Simone Elisa ,née Merminod.

Le 19 février à Sion, Darbellay Olivier, fils de Darbellay Alain Daniel de Liddes, domicilié à Martigny, et d'Anna Marie, née Bigler.

De plus en plus de poids lourds

Même s'ils sont un peu arides, les chiffres permettent de mieux situer l'importance et le rôle des véhicules utilitaires dans la vie d'un pays. Grâce à eux, il est donc possible d'obtenir une véritable radiographie des transports routiers en Suisse. Qu'on en juge par les quelques points suivants :

Compte tenu de l'ensemble des engins de toutes catégories, l'effectif total des véhicules enregistrés à fin 1971 était supérieur à 145 000 unités (le parc motorisé de l'armée et les véhicules spéciaux ne sont pas compris). 51 000 remorques sont immatriculées.

En 1963, environ 148 millions de tonnes de marchandises avaient été transportées par la route, dont les 88 % concernaient le trafic local dans un rayon de 25 km.

En 1970, la masse globale était passée à 260 millions de tonnes. La part du trafic local était restée à 88 %, mais la distance moyenne avait baissé à 14 km.

Révélateur

En comparaison, le tonnage transporté par chemin de fer s'éleva, en 1970, à quelque 47 millions de tonnes. Toutefois, fait très intéressant et révélateur de la complémentarité réelle des deux moyens — et la négation de la concurrence que d'aucuns leur prêtent — la distance moyenne desservie par les CFF était de 150 km.

Ces derniers chiffres indiquent donc combien la répartition du trafic entre le rail et la route s'opère selon une logique correspondant aux lois économiques élémentaires et combien la mise au point d'une véritable politique des transports, sur le plan national d'abord, international ensuite, répond à une réelle nécessité.

Choix judicieux

L'investissement constitué par l'acquisition d'un « poids lourd » s'échelonne aujourd'hui entre 100 et 200 000 francs. Ces chiffres indiquent donc toute l'importance du choix judicieux que doit effectuer l'utilisateur d'une part et la concurrence technologique et commerciale à laquelle se livrent les grands constructeurs mondiaux, d'autre part. Sait-on par exemple que le plateau des véhicules présentés au prochain Salon international de Genève dépasse les 60 millions de francs, somme très supérieure à celle du Salon des voitures particulières, pourtant beaucoup plus nombreuses.

Enfin, rappelons que la durée de vie moyenne d'un poids lourd est d'environ 15 ans, correspondant à son temps normal d'amortissement.

Rendez-vous

Tels sont quelques chiffres parmi d'autres méritant d'être connus du grand public, après que Genève ait été le rendez-vous cosmopolite du monde des transports routiers (29 janvier - 6 février). 795 marques de véhicules, d'accessoires et de littérature spécialisée, représentant 22 pays d'Europe et d'outre-mer, exposèrent en effet sur 220 stands. Mais ce sont là encore d'autres chiffres...

Sion

COURS D'INTERPRÉTATION
Festival Tibor Varga

Comme chaque année, l'Association du Festival Tibor Varga à Sion propose aux jeunes artistes et musiciens des cinq continents des cours d'interprétation, ainsi qu'un concours international de violon, ceux-ci auront lieu en juillet et août.

Organisés depuis huit ans déjà, les cours d'interprétation de Me Tibor Varga connaissent un très grand succès. En plus des violonistes qui ambitionnent une carrière, ces cours donnent également à de nombreux musiciens, auditeurs et instrumentistes, la possibilité de renouveler ou de perfectionner leurs connaissances artistiques.

Privilège

Cette année, pour la 5e fois, les organisateurs sont heureux d'offrir aux pianistes, dans le cadre d'un Festival européen, la possibilité de bénéficier de l'enseignement de Mme Ilona Kabos, professeur à la Juilliard School of Music de New York, dont l'autorité artistique est unanimement reconnue.

Réductions

Les participants aux cours d'interprétation trouveront à Sion des conditions de travail et d'étude particulièrement favorables. Indépendamment des réductions dont ils bénéficieront sur les entrées aux manifestations musicales organisées dans le cadre du Festival, ils pourront disposer gratuitement de salles de travail leur permettant en tout temps de se consacrer très librement au perfectionnement de leur art.

MACHINES
MEUBLES
AGENCEMENTS DE BUREAUX

Exposition
Sion
Av. de Pratifori 12

AGENCE olivetti VALAIS

BUREAU PRATIQUE

HERMANN DE PREUX
SIERRE Tél. 027/5 17 34
Représ. à Sion : P. Studer, ✆ 2 39 91

ASSEMBLÉE RADICALE
du district de Conthey

L'Association radicale du district de Conthey, formée des présidents et secrétaires de partis, a siégé le jeudi 16 mars, au carnotzet du café de la Coopérative à Ardon, sous la présidence de Me Bernard Cottagnoud et en présence de MM. les députés Charles-Marie Crittin et Emmanuel Pitteloud ainsi que de M. Marc Penon, président de Vétroz.

Au point un de l'ordre du jour, figurait la prise de contact avec le nouveau président de l'Association.

D'emblée, après les remerciements d'usage, Me Cottagnoud soumit à l'assemblée les nouveaux objectifs qu'il désirait donner à l'Association, pour une politique plus dynamique. Ainsi donc, les propostions suivantes ont été acceptées par les présidents de sections :

Réunions

— L'Association radicale du district de Conthey se réunira, en présence des conseillers communaux radicaux des différentes sections, deux fois par année, 10 à 15 jours avant les cessions ordinaires du Grand Conseil, afin que, les problèmes des communes soient discutés avec les députés. D'autre part, chaque commune pourra se rendre compte des difficultés que rencontrent les communes voisines et amies.

Forums

— Des forums seront organisés par l'Association du district en collaboration avec l'Association des jeunesses radicales dans le cadre des sections. Cette solution créerait des avantages indéniables, du fait qu'elle assurerait aux différents conférenciers un auditoire d'importance. Il a été retenu, qu'une première conférence sera mise sur pied prochainement. Elle traitera la nouvelle loi fiscale que le peuple sera appelé à voter. Le lieu et la date seront fixés et communiqués ultérieurement.

* * *

— Les rapports de chaque président de section, nous ont laissé voir le plus grand optimisme pour le futur, bien que ces partis pratiquent pour la plupart, une politique d'opposition à la majorité.

Me Cattagnoud a levé la séance à 22 h. 30.

Claude Rapillard

ASSEMBLÉE DES Caisses RAIFFESEN

La Fédération des Caisses Raiffesen du Valais romand tiendra sa 53e assemblée annuelle des délégués le samedi 8 avril au nouveau centre scolaire de Collombey-Muraz à 9 h. 15 précises.

L'ordre du jour est le suivant :

1. **Ouverture de l'assemblée par le président de la Fédération ;**
2. **Appel des Caisses, nomination de deux scrutateurs ;**
3. **Lecture du procès-verbal de l'assemblée 1971 à Sion ;**
4. **Message de M. Arnold Edelmann, Dr en droit, directeur de l'Union suisse des Caisses de crédit mutuel ;**
5. **Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes ;**
6. **Rapport du président ;**
7. **Choix du lieu de la prochaine assemblée.**
8. **Hommage aux vétérans ;**
9. **Exposé de M. Paul Puippe, secrétaire de l'Union suisse ;**
10. **Discussion générale, propositions individuelles.**

13 h. repas en commun au centre scolaire.

Le dîner, y compris 1 lt. de vin pour quatre personnes et le service, est payé par la Fédération. Il ne sera pas délivré de cartes de banquet.

Nous comptons sur une délégation de toutes les Caisses à cette importante assemblée et dans cette attente, nous vous présentons, chers amis, nos meilleures salutations.

†

Madame Céline SAUDAN-LUISIER, à Martigny-Combe ;
Madame et Monsieur Romeo MEYER-SAUDAN, à Fully ;
Madame et Monsieur Marcel VOUILLOZ-SAUDAN, leurs enfants et petit-enfant, à Fully ;
La famille de feu Benjamin SAUDAN-SAUDAN, à Martigny-Combe ;
La famille de feu Joséphine LUISIER-CORTHEY née Duchoud, à Bagnes ;
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur
Maurice SAUDAN
à PLAN-CERISIER

L'ensevelissement a eu lieu à Martigny-Croix le lundi 27 mars 1972 à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

†

La famille de

Madame
Adolphe CHAPPOT
née Marguerite Jeanneret

profondément touchée par les marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées durant ces jours de cruelle épreuve, exprime ici sa gratitude émue à toutes les personnes et amis qui l'ont entourée par leur présence, leurs messages, leurs dons, leurs envois de fleurs et leurs prières.

Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Charrat, mars 1972.

Gonset

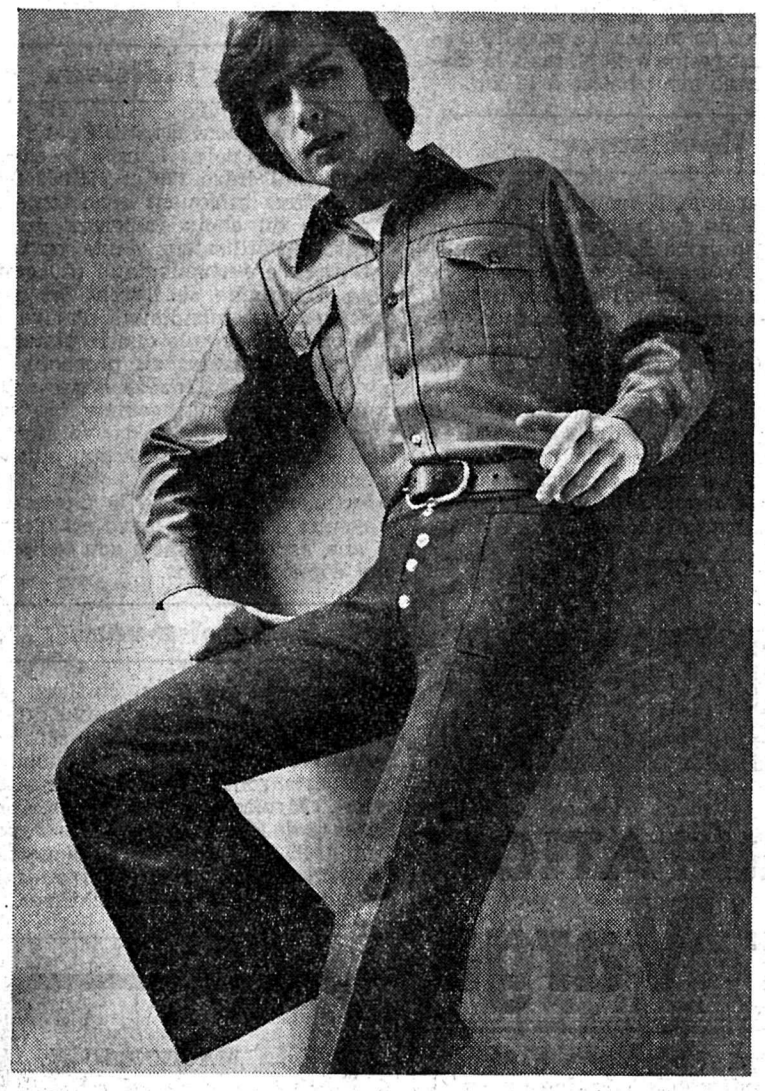

0601.36.72.1.

VOTRE ÉCONOMIE 1972

Confort-couleur pour la détente, une tenue western sans problème: le style «Jean», décontracté, souple, jeune, un ensemble chemise et pantalon «à l'américaine».

Chemise genre «Jean», 100 % coton, bande de boutonnage surpiquée, 2 poches à rabat, coloris bleu, marron, 3 tailles (S.M.L.) **19.90**
Jean, grisette, boutons apparents sur braguette, entre-jambes 82-84 cm, bas évasé (30 cm), 38 à 46 **19.90**

Chemise ou jean 19.90

CALCULEZ

avec précision
rapidement
en silence
avec

Fr. 425.–

Odhner Arithmos

HALLENBARTER

SION

Rue des Remparts - ✆ 2 10 63

Consignez vos plantons de

tomates
Montfavet 63/5 - 63/4 (naine)
Linda (P. 20)

choux-fleurs
Imperator nouveau
Idole
Perle - Master, etc.

céleris, salades,

poireaux, etc.

Toute autre variété livrable sur demande.

Sélection - Qualité maraîchère

B. Neury
SAXON

✆ (026) 6 21 83

A VENDRE
en paquet de 5 kg.
maculature
Imprimerie Montfort, Martigny
✆ (026) 2 21 19.

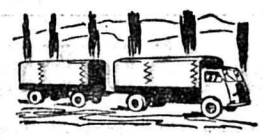

Bâches
pour tous véhicules
Confection de stores

PAUL GRANDCHAMP - MARTIGNY
Av Grand-Saint-Bernard - Tél. (026) 2 27 87

BUREAU TECHNIQUE P. MORET, Martigny
cherche
dessinateur-géomètre
un apprenti
Entrée de suite ou à convenir.
✆ (026) 2 29 23 - 2 65 51

A VENDRE
TÉLÉVISEURS D'OCCASION
grands et petits écrans. Service de réparation.
Ainsi que mobiliers en tous genres.
Se recommande
Germain Mabillard Charrat
sur rendez-vous.
✆ (026) 5 32 35
En cas d'absence enregistreur automatique.

La mode • nouvelle exige le chapeau!

CHAPELLERIE
CONFECTION

ALBERT SCHUPBACH

GRAND - PONT
SION - Tél. (027) 2 21 84
89-021045

FLORESCAT

Agence agricole - **Saxon** - ✆ (026) 6 27 47

SYNDICAT AGRICOLE

Martigny - ✆ (026) 2 19 79

Tous produits pour l'agriculture

- Produit antiparasitaires
- Engrais de toutes marques
- Echalas bois et fer
- Tuteurs de toutes dimensions
- Piquets de fer pour cultures
- Guyot et cultures hautes
- Fils de fer lisses et ondulés
- Produits fourragers pour bétail
- Semences pour gazon, etc.
- Tuyaux et jets d'arrosage

Livraison à domicile tous les jours, sauf le samedi après-midi. Toujours à votre service.

Se recommande : le gérant

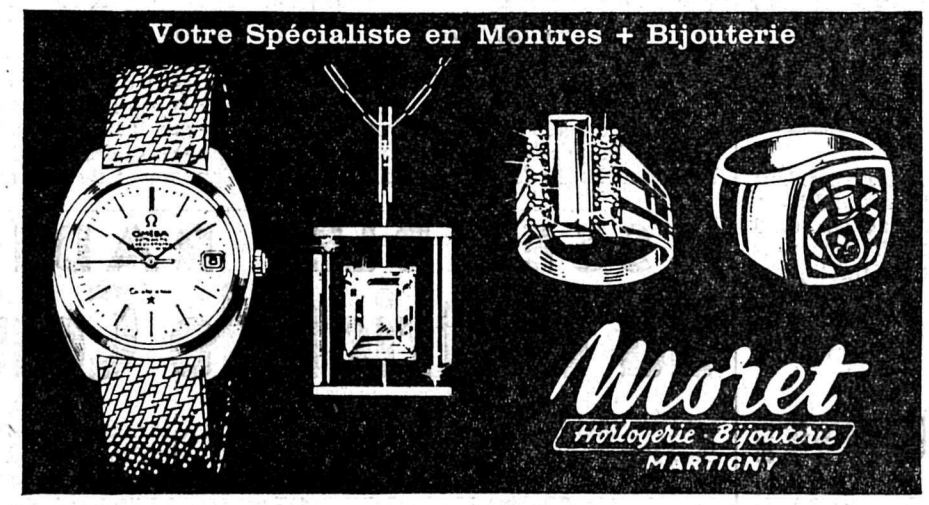

---

engrais de qualité

LE FRUIDOR

organo chimique 35 % matières organiques

ménage aussi votre budget! **Rentabilité**

FRUIDOR Spécial vigne magnésien
(m. o. : 35 % NPK : 5-8-12 Mg. : 2,2) et six autres formules

Agent général : **Georges Gaillard & Fils, Saxon (VS)**
En vente dans tous les commerces de la branche.

Bortis
SION

La maison du trousseau

DEMANDEZ NOTRE DERNIER PROSPECTUS

AVENUE DE FRANCE
✆ (027) 2 25 57

Abonnez-vous au «CONFÉDÉRÉ - FED»

Mesdames... Mesdemoiselles...

Un trousseau... Oui... Mais...
«A l'Economie»
Edy Rohner - Sion
Facilités de paiement

Place du Midi - Téléphone 027/2 17 39

ANNONCES SUISSES S.A.
PLACE DU MIDI 1950 SION
TEL. 027/2 30 43

NOUVEAU

Ford

GRANADA et CONSUL
les voitures de classe

A-1 OCCASIONS garanties+ | KF OCCASIONS de Frs 800 a 4800 | KF OCCASIONS des Frs 4800 | A-1 **Garage Valaisan**
Kaspar Frères
SION Tél. (027) 2 12 71

Capri 2000 XLR 1971
Capri 2600 XLR 1971
Audi 100 LS 1971

Opel Rekord	1965	Opel Coupé	1965	Alfa 1750 B	1970
12 M	1964	20 M XL, 4 p.	1969	Alfa 1600 S	1967
Opel Rekord coupé	1965	Alfa 1750 Berline	1969	20 M TS	1968
20 M TS	1965	VW 1300	1969	Fiat 128	1970
Simca 1000	1968	20 M	1967	17 M	1969
Opel Kadett	1965	Mercédès 220 S	1966	17 M	1970

Ford

Nos vendeurs :
SION
Bonvin J.-L. (027) 8 11 42
Walpen J.-P. (027) 8 25 52
Tresoldi A. (027) 2 12 72
MARTIGNY
Fierz André (026) 2 16 41
EXPOSITION PERMANENTE

SPORTS

MARTIGNY - MONTHEY

Un coup de frein

Camatta, à califourchon sur Marin, tente de s'emparer d'une balle que, de la tête, Lennartsson, plus rapide, parvient à dégager.

Week-end surprenant en Ligue nationale B. On s'attendait à un grand choc entre Vevey et Xamax. Il a eu lieu, prouvant peut-être que les deux équipes étaient les meilleures de cette catégorie de jeu. Là n'est donc pas la surprise. Mais que dire des défaites de Fribourg et Chiasso ? Elles relancent le championnat au niveau de la deuxième place. Vevey étant, sauf accident, assuré de la première, puisqu'il vient de rencontrer successivement et avec succès ses trois adversaires les plus dangereux, Chiasso, Fribourg et Xamax.

L'actuel second Chiasso et le neuvième Monthey ne sont séparés que par quatre petits points. Au vu des récentes rencontres, tout est encore possible. Chiasso et Fribourg semblent en perte de vitesse, au contraire de Xamax qui, lui, est en nette reprise. Fait étonnant : les sept premières places du classement sont occupées par des équipes romandes ou tessinoises. C'est assez rare pour qu'on le relève.

Martigny a été quelque peu malchanceux dans son match contre Monthey et le partage des points fait presque figure d'échec. Comme nous le disions dans une récente édition, certains se sont pris à espérer. Certes, l'équipe n'a pas et de loin le gabarit des leaders mais elle peut encore jouer un rôle intéressant dans ce championnat. Elle sera en tout cas un adversaire à ne pas négliger, trouble-fête dont les meilleurs devront se méfier.

Chocs

En consultant le programme du 9 avril prochain, après la pause des fêtes de Pâques, on se rend compte qu'il contient quelques rencontres dignes d'intérêt. Ainsi un Chiasso-Fribourg où se jouera vraisemblablement la 2e place. Mais aussi deux derbies romands Monthey-Vevey et Etoile Carouge-Martigny. La tâche des Valaisans ne sera pas aisée. Ceux du bas étant opposés au leader, ceux du centre à une équipe qui lutte contre la relégation. Le plus chanceux paraît Xamax qui rencontrera Brühl sur son terrain de Neuchâtel.

FED

Le match vu par...

Zingaro

Tout d'abord il faut considérer le fait que Vergères et moi manquions d'entraînement suite à ces trois semaines passées hors des terrains. C'était donc un handicap et le rendement s'en est ressenti. Le vent qui soufflait très fort n'était vraiment pas pour arranger les choses.

En ce qui concerne le match lui-même c'était un derby composé de deux mi-temps bien distinctes. L'une pour Monthey l'autre pour Martigny.

En définitive je pense que nous aurions pu et mérité de gagner ce match contre Monthey mis à part cet autogoal regrettable.

Vergères

Le match en lui-même était bon et l'esprit d'équipe magnifique car avec quatre matches et six points on peut déjà être contents sans s'estimer satisfaits pour autant. Il est clair que si nous avions gagné ce match par 1 à 0 par exemple cela aurait changé bien des choses.

Au début des rencontres, le contact avec le public était difficile car il n'était pas toujours favorable aux joueurs ; maintenant il devient plus compréhensif.

Le résultat de dimanche semble néanmoins logique en dépit de ce malheureux incident.

1. Vevey	16	9	6	1	31-20	24
2. Chiasso	16	9	2	5	23-15	20
3. Fribourg	16	8	3	5	25-18	19
4. Mendrisiostar	16	6	6	4	25-20	18
5. N. Xamax	16	5	8	3	31-28	18
6. Martigny	16	6	5	5	28-22	17
7. Bellinzone	16	6	4	6	33-26	16
8. Aarau	16	6	4	6	21-17	16
9. Monthey	16	6	4	6	24-28	16
10. CS Chênois	16	5	5	6	23-29	15
11. Bruhl	16	4	6	6	23-30	14
12. Wettingen	16	5	3	8	19-28	13
13. E. Carouge	16	3	6	7	18-24	12
14. Gambarogno	16	0	6	10	11-32	6

Le Conseil d'Etat vient de répondre à la pétition de la Fédération des Jeunesses syndicales chrétiennes valaisannes, concernant la formation des apprentis. La pétition demandait notamment : « que les commissions communales d'apprentissage s'acquittent avec plus d'efficacité du rôle de surveillance qui leur est attribué par la loi cantonale sur la formation professionnelle du 10 mai 1967 ». Voici dans les grandes lignes la réponse du Conseil d'Etat donnée par MM. Antoine Zufferey et Guy Genoud.

A PROPOS DU STATUT DES APPRENTIS

Réponse à une pétition

Au début de l'année 1969, à la suite des élections communales, le Service de la formation professionnelle a invité les administrations communales à nommer les commissions locales prévues par l'article 16 de la loi cantonale sur la formation professionnelle du 10 mai 1967. A cette occasion, il a attiré leur attention sur les tâches que ces commissions doivent remplir.

* * *

En février 1970, il a adressé à chaque commission un lot de « rapports d'inspection » avec invitation à visiter les entreprises sises sur le territoire communal. Des rappels ont été envoyés en cours d'année. 56 communes ont donné suite aux instructions du Service de la formation professionnelle touchant un total de 463 entreprises.

* * *

En 1971, de nouvelles directives ont été données aux commissions locales ; les formules de rapport leur ont à nouveau été adressées. 52 communes ont effectué les visites des apprentis touchant 240 entreprises. Il est en outre probable que certaines communes, tout en ayant organisé ce travail, ne nous ont pas communiqué les résultats de leurs visites.

* * *

Nous sommes toutefois conscients qu'il n'est pas possible, par l'entremise des commissions locales seules, d'aboutir à une surveillance suffisante de la formation pratique des apprentis. C'est pour cette raison que le 16 avril 1969 un inspecteur à plein temps a été nommé et que, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 24 mars 1971, dès l'automne 1972, les entreprises formant des apprentis seront visitées par des moniteurs et maîtres professionnels techniques.

Revalorisation

« Que les apprentis du Valais puissent bénéficier, dans les meilleurs délais, de toute mesure de revalorisation de l'apprentissage autorisée par les instances fédérales compétentes et qu'en particulier l'école professionnelle supérieure soit ouverte dès 1971. »

REPONSE :

L'Ecole professionnelle supérieure a été ouverte en automne 1971. Notre canton est le premier de Suisse romande et parmi les premiers cantons suisses à avoir mis sur pied ce genre d'enseignement selon les directives fédérales. En ce qui concerne les mesures de revalorisation de l'apprentissage, il faut signaler que, depuis de nombreuses années, les cours d'introduction et les stages pratiques aux ateliers-écoles ont mis le Valais à l'avant-garde dans le domaine de la formation professionnelle.

Salaires

« Que les salaires des apprentis sensiblement améliorés soient fixés dans les conventions collectives de travail en pour cent des salaires des travailleurs professionnels. »

REPONSE :

La fixation du salaire de l'apprenti est exclusivement un arrangement de droit privé entre le maître d'apprentissage et le représentant de l'apprenti.

Pour que cette question relève du droit public, il faudrait qu'elle soit prévue par une loi fédérale qui pourrait être, par exemple, la loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce.

Vacances

« Que les conventions collectives rendent obligatoire une quatrième semaine de vacances annuelle pour les apprentis, semaine si possible consacrée à des loisirs culturels organisés. »

L'article 345 a, alinéa 3, du C. O. est libellé ainsi :

« Il (le maître d'apprentissage) accorde à l'apprenti jusqu'à l'âge de 20 ans révolus, au moins trois semaines de vacances par année d'apprentissage : les cantons peuvent prolonger jusqu'à quatre semaines la durée minimum des vacances. »

Cet article est entré en vigueur le 1er janvier 1972.

Le droit aux vacances a été jusqu'ici réglé par la loi sur le travail, Les Départements de l'Instruction publique et de l'Intérieur, par l'entremise de leurs Services respectifs, ont entrepris l'étude de propositions à l'intention du Conseil d'Etat au sujet de la modification éventuelle de la durée des vacances.

Martigny

Renouvellement du comité

Une salle de la Gare très bien garnie — quelque 300 dames et messieurs — de l'enthousiasme et de l'intérêt, telle fut cette assemblée générale du parti radical-démocratique de Monthey qui se déroula sous les meilleurs auspices.

Le principal point à l'ordre du jour était le rapport présidentiel. M. Boissard fit un large tour d'horizon englobant l'activité du comité, ses intentions, ses réalisations, la création prochaine d'un stamm du parti, le succès remporté par les assemblées de quartiers et, enfin, la communication d'une lettre de M. Bavarel, président, à laquelle était annexée la copie de sa démission au Conseil d'Etat. M. Boissard adressa des remerciements à M. Bavarel pour l'activité déployée à la tête de la commune de Monthey. Lui ayant souhaité bonne chance dans ses nouvelles activités professionnelles, M. Boissard décrivit ensuite brièvement la procédure résultant de l'élection prochaine d'un successeur à la présidence de la Ville.

Le rapport présidentiel ayant été adopté sans discussion, mais avec des applaudissements par l'assemblée, le renouvellement du comité suivit. En voici la composition :

Président : M. Charles Boissard ;
Membres : Mmes H. Frischknecht, J.-P. Magnenat, MM. Jean-Pierre Chappuis, Fernand Défago, Edouard Delavy, Jean Delmonté, Gérard Gay, Louis-Claude Martin, Maurice Puippe, Michel Schers, Jean-Luc Spahr, Raymond Vionnet.

Les « divers » permirent de régler un certain nombre de problèmes annexes, après quoi l'assemblée fut levée. Elle n'avait duré que 45 minutes dans une ambiance sensationnelle.

V.

PARTI RADICAL

Retour de manivelle

Mme C. L. Renggli conseillère de ville à Bienne, a déposé une motion sur le bureau du Conseil de ville (législatif) préconisant la création de cours de cuisine facultatifs pour garçons.

Mme C. L. Renggli, dans le texte de sa motion, relève que la ville de Bienne « organise de nombreux cours ménagers facultatifs qui connaissent toujours un grand succès (...) ne pourrait-on pas prévoir également des cours de cuisine facultatifs pour garçons et jeunes gens ? »

« A notre époque, souligne la motionnaire, où les femmes participent de plus en plus à des tâches économiques, il me semble important que les jeunes gens aient certaines notions de base de la cuisine. » (ats)

A VOS MARQUES MESDAMES...

Le printemps est là

La mode de saison ? Elle mise avant tout sur la longueur. Robes et manteaux midi disparaissent provisoirement de la scène. On porte ce printemps des modèles plus ou moins extrêmement courts, sauf pour le soir bien entendu. Et, bien entendu, on choisit « sa » longueur d'après « ses » jambes, « son » style et « son » âge.

Depuis longtemps les femmes se promènent en pantalons, arborent bretelles, casquette et pourquoi pas des cravates ?

Les shorts, après les audaces très remarquées de l'an dernier, se sont beaucoup assagis : ils se cachent sous des jupes, des robes boutonnées ou s'allongent en bermudas. Le printemps verra beaucoup de jupes plissées, clochées ou à plis. Tant mieux ! Elles donnent beaucoup de grâce à la démarche.

Des chapeaux encore des chapeaux ! Avec de larges ailes pour ombrager le visage ou interprétés dans le style Farwest. Ils sont inséparables de la mode de printemps au même titre que les petits bonnets en rubans multicolores ou les bérets de matelot.

La cravate n'est plus l'apanage du sexe fort. Les femmes viennent d'en découvrir tout le charme, les dessins et les couleurs chatoyantes et elles ne se gênent pas pour les chiper à ces messieurs !

Mode enfantine

Il est devenu tellement facile de bien habiller les enfants aujourd'hui ! Les tissus modernes comme le jersey, le Tersuisse ou autres fibres synthétiques, donnent des modèles ravissants et très faciles à entretenir. Donc pas de problèmes pour l'école : toutes les teintes sont permises, même le blanc ou les tons pastels, car les tissus en question ne prennent pas la saleté, se lavent comme des mouchoirs de poche et sèchent en l'espace d'une nuit. On pourra donc laisser les petites coquettes choisir les couleurs et les dessins qui leur plaisent !

J. G.

FED Fr. 20.-

Offrez-vous pour **20 francs « Confédéré-FED » bi-hebdomadaire** ou **OFFREZ-LE** à vos amis et connaissances.

ABONNEMENT DE SOUTIEN : 50 FRANCS.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

A renvoyer : **ADMINISTRATION DU CONFÉDÉRÉ - 1920 MARTIGNY**

Merci de votre confiance

LE PAYSAN ET LA POLLUTION
«L'âne de la fable»

Après le ravitaillement des grandes villes, l'aménagement de l'espace rural, l'élevage bovin, la famille dans l'évolution de l'agriculture, le rôle des industries agricoles et alimentaires, l'agriculteur et la protection de la nature et les agriculteurs et ruraux dans le monde de demain, c'est l'organisation économique des producteurs agricoles qui a fait l'objet du thème des travaux du 8e colloque international du CENECA (Centre national des concours et expositions agricoles), colloque qui se tient chaque année à Paris au mois de mars.

Au cours de la séance d'ouverture du colloque, le représentant du gouvernement français, M. Bernard Pons, secrétaire d'Etat, releva que l'organisation économique des producteurs agricoles est un sujet immense et lourd de responsabilités.

Immense, car ses données sont propres à chaque pays, il est sensible à la fluctuation des climats, il implique la recherche permanente d'un équilibre entre l'offre et la demande et, si possible, une garantie de prix ; immense car il appelle la mise en œuvre de techniques sans cesse perfectionnées, il ne souffre plus l'isolement ni des producteurs ni des pays.

Responsabilités

Ce sujet est aussi lourd de responsabilités car il convient d'assurer l'égalité économique des agriculteurs par rapport aux autres catégories sociales dans chaque pays, il convient de protéger la santé humaine en préservant la qualité et l'hygiène des produits, enfin, de tendre progressivement vers une judicieuse distribution des denrées à travers le monde.

Premier rapporteur général, le professeur Cepede déclara notamment que dans l'économie moderne, l'organisation économique des producteurs agricoles apparaît nécessaire pour qu'ils puissent remplir leur rôle permanent de fournisseurs de denrées alimentaires.

Démystifier

« Il est urgent de démystifier aux yeux des producteurs des pays pauvres comme des pays riches — et aussi des consommateurs du monde — les prétendues « lois du marché » qui tendent à maximiser que les profits des professionnels du commerce international et non les satisfactions des besoins prioritaires des humains, en particulier de leurs besoins alimentaires ». Ce travail fait, il faudra bien constater — et c'est peut-être pour cela que les économistes ont concentré leurs réflexions sur les mécanismes des marchés — que l'économie qui est enseignée n'a pas pour objet de satisfaire les besoins du plus grand nombre mais d'apprendre comment « enrichir » les nations et leurs classes dominantes.

Conscience

Le producteur agricole doit prendre conscience du fait que dans le domaine de la défense de l'environnement, il est invité à jouer le rôle de l'âne de la fable des « animaux malades de la pollution ».

Les producteurs agricoles sont en droit d'espérer que, si par leur organisation économique, ils peuvent mettre fin ou au moins limiter la domination qu'ils subissent, ils pourront améliorer leur situation et obtenir la juste rénumération de leurs efforts.

Solution

Les lignes de recherches des solutions évoquées dans les études consacrées aux rapports entre la production, les marchés et la consommation, dans l'économie agricole contemporaine vont dans trois directions :

1) **informer, c'est-à-dire s'informer et informer les partenaires économiques ;**
2) **renforcer les pouvoirs de négociation des producteurs, en vue de contrats avec leurs organisations, leurs partenaires industriels et commerciaux et les consommateurs ;**
3) **organiser les rapports des producteurs avec les pouvoirs, aux niveaux national, international, de l'interprofession et de la consommation.**

* * *

Plusieurs représentants suisses apportèrent leur contribution aux travaux du colloque. Relevons notamment des communications de M. H. Stuber, sur l'adaptation de la production de viande aux besoins du marché ; l'organisation des producteurs de lait en Suisse et leur action sur les marchés (W. Stern) ; la fixation des prix du vin en Suisse romande exemple de relations entre producteurs et négociants (D. Grosclaude) ; les rapports des producteurs avec les partenaires industriels et commerciaux en Suisse (prof. Valarché) ; un exemple de collaboration entre les organisations de producteurs agricoles et les pouvoirs publics : l'établissement d'un programme de production agricole pour les années 1970 à 1975 (H. Popp et M. Besson) ; l'intégration de la production carnée (M. Stamm). (cria)

ECONOMIE POUR TOUS

ASSURANCE-VIE

L'an dernier, les montants assurés en capitaux auprès des 21 compagnies d'assurance sur la vie se sont élevés à 24,5 milliards de francs, contre 16,3 milliards en 1970 et les contrats de rentes se sont élevés à 495,5 millions de francs de rentes annuelles, contre 414,4 millions en 1970. Les assurances individuelles, comme les assurances collectives ont participé à cette progression. Les capitaux assurés par les nouveaux contrats conclus en 1971 se sont élevés à 10,3 milliards de francs pour les polices individuelles et à 14,2 milliards de francs pour les polices de groupe. Dans l'assurance de rentes, le montant annuel des nouvelles polices se chiffre par 35,6 millions de francs dans la catégorie individuelle et par 459,9 millions pour la catégorie collective. Ces chiffres représentés, pour les 18 compagnies suisses, les assurances concluent dans notre pays et à l'étranger et, pour les trois compagnies étrangères reconnues en Suisse, le montant de leur production dans notre pays.

* * *

PETITS MENAGES

Il y avait à fin 1970 plus de deux millions de ménages privés en Suisse, soit 30 % de plus que dix ans auparavant. Pourtant, durant la même décennie, l'effectif de la population ne s'est accru que de 16 %. La cause de cette différence réside dans l'augmentation du nombre des petits ménages. Le nombre de ceux ne comptant qu'une seule personne s'est accru de 80% et celui de ceux comptant deux personnes de 38 %. La part de ces deux catégories au nombre total de ménages a ainsi passé de 41 % en 1960 à 48 % en 1970. La part des ménages plus importants a au contraire diminué, ceux de trois personnes de 20,6 à 19,3 %, ceux de quatre personnes de 17,1 à 16,9 % et ceux de cinq personnes de 10,2 à 8,8 %. Cette évolution a entraîné une diminution du taux d'occupation des logements et a provoqué une augmentation de la demande qui ne correspond plus à l'évolution démographique.

* * *

RECETTES FISCALES 1971

L'an dernier, les recettes fiscales de la Confédération se sont élevées à 7 814 millions de francs, alors que le budget prévoyait 7 702 millions. Presque tous les impôts fédéraux ont eu un rendement différent des prévisions budgétaires. L'impôt de défense nationale a produit 148 millions de moins que prévu au budget. Pour l'impôt sur le tabac, le manque à gagner a été de 98 millions. Il a été de 82 millions pour les droits d'entrée et de 31 millions pour les recettes fiscales figurant au groupe divers. Par contre, l'impôt anticipé a produit 174 millions de plus que prévu. La plus-value a été de 52 mllions pour les droits de timbre, de 98 millions pour l'impôt sur le chiffre d'affaire, de 76 millions pour les droits supplémentaires sur les carburants. FED

Subjectivité

Commentant l'enquête de « Temps Présent » sur les problèmes de la presse romande, la « Tribune de Genève » cite Claude Torracinta (ancien de la « Tribune de Genève »), Gérald Sapey (Tribune de Genève), Georges-Henri Martin (Tribune de Genève), et Daniel Cornu (Tribune de Genève).

L'article paru dans la chronique « Point de vue » est signé Alfred Roulet, de la « Tribune de Genève ».

On a quand même dû faire une place discrète à Jean-Claude Nicole, administrateur-délégué de « La Suisse ».

Parallèlement, Alfred Roulet note : « Dans les colonnes de la presse, la publicité est informative ». C'est dans la partie rédactionnelle qu'elle ne l'est pas.

Mz.

LE MONDE EN NOIR ET BLANC

Cloches volées

Neuf cloches d'église, d'un poids considérable et d'une haute valeur historique, ont disparu de Francfort sans laisser de trace. Ces spécimens, dont le plus ancien remonte à 1586 et le plus récent à 1840, étaient entreposés depuis janvier dernier dans la cave d'un musée. La police de Francfort, qui a été alertée de cette disparition, a déclaré que seuls quatre endroits d'Allemagne fédérale se prêtaient à la refonte des cloches. Le métal contenu dans les neuf cloches dérobées est estimé à quelque 50 000 marks (60 000 francs suisses).

Violence

Le ministre de la santé des Etats-Unis, M. Jesse Steinfeld, a préconisé à Washington la prise de mesures immédiates contre les scènes de violence à la télévision. Devant une sous-commission du Sénat, il a déclaré qu'on avait la preuve qu'il existe des liens entre ces scènes et les actes « anti-sociaux » de nombreux jeunes. Il a proposé des limitations volontaires et a rejeté toute mesure de censure.

Nouveau patron

L'apôtre saint Paul a été choisi par le Pape comme patron des scaphandriers et des hommes grenouilles italiens. La décision du Souverain Pontife, prise le 13 janvier dernier, a été annoncée vendredi par le Comité national des scaphandriers et plongeurs italiens.

Retrouvailles

Deux tableaux de maîtres volés, une « Crucifixion » du Titien d'une valeur de 6 600 000 francs suisses et « L'Annonciation » du peintre Guercino (1591-1666), valant 3 300 000 francs environ, ont été retrouvés, annonce la police de Bologne.

Le Titien a été peint en 1562. Les deux toiles ont été volées dans l'église de San Lorenzo (Saint-Laurent).

FED6

Dans son rapport d'activités 1970-1971, la Société valaisanne de recherches économiques et sociales, définissait ainsi les lignes de conduite pour les années à venir :

1. **Installer des complexes de plus de cent personnes dans les environs des petites villes traditionnelles ;**
2. **Installer des entreprises de trente à cent personnes dans les villages centre de la plaine et des vallées ;**
3. **Soutenir les initiatives locales pour des entreprises occupant moins de trente personnes. Dans les trois cas, l'industrie horlogère peut occuper une place de choix.**

l'installation de complexes lancés par des entreprises helvétiques ou étrangères qui ont créé soit des succursales, soit des maisons indépendantes. » A elle seule, cette phrase tirée d'un ouvrage de M. Henri Roh (Politique d'instrualisation 1951-1970 et programme d'avenir) justifie la présence en Valais de grandes entreprises comme Ebauches SA (Vollèges, Grimisuat et Isérables) ou Garde Temps SA (Savièse).

Temps d'arrêt

Avec la crise du dollar et la menace de récession économique, l'industrie horlogère valaisanne a subi un temps d'arrêt. Il n'y a pas eu de crise à proprement parler — mis à

UN TEMPS D'ARRET MAIS PAS DE CRISE

Sans compter les fabriques de décolletage, ce sont près d'une quinzaine de fabriques d'horlogerie qui se sont implantées en Valais dans les vingt dernières années. Elles sont pour la plupart dans la partie centrale du canton et dans le district de Martigny. On peut les répartir en trois catégories distinctes :

a) **les succursales de grandes maisons suisses ;**
b) **les industries s'occupant de branches annexes ;**
c) **les petites entreprises indépendantes faisant du montage.**

Décentralisation

« Là où nous avons le plus de chance, c'est dans la décentralisation industrielle, c'est-à-dire dans l'installation de complexes lancés par des entreprises helvétiques ou étrangères qui ont créé soit des succursales, soit des maisons indépendantes. » A elle seule, cette phrase tirée d'un ouvrage de M. Henri Roh (Politique d'instrualisation 1951-1970 et programme d'avenir) justifie la présence en Valais de grandes entreprises comme Ebauches SA (Vollèges, Grimisuat et Isérables) ou Garde Temps SA (Savièse).

Temps d'arrêt

Avec la crise du dollar et la menace de récession économique, l'industrie horlogère valaisanne a subi un temps d'arrêt. Il n'y a pas eu de crise à proprement parler — mis à part le débauchage de vingt-cinq personnes par la fabrique Mondia passée en des mains américaines. Les autres entreprises n'ont pas licencié de personnel mais ils n'ont pas retenu ceux qui voulaient s'en aller, attendant une reprise économique pour embaucher à nouveau.

* * *

La plupart des fabriques ont donc maintenu leur personnel et leur production, atteignant même parfois des records de rendement. Comment se présente l'avenir ? A première vue de façon assez satisfaisante, et l'on est en général optimiste quant aux possibilités de relance. En ce qui concerne la main-d'œuvre, pas d'inquiétude non plus, le réservoir valaisan (du côté féminin surtout) n'étant pas épuisé, loin de là.

D. T.

Industrie horlogère en Valais

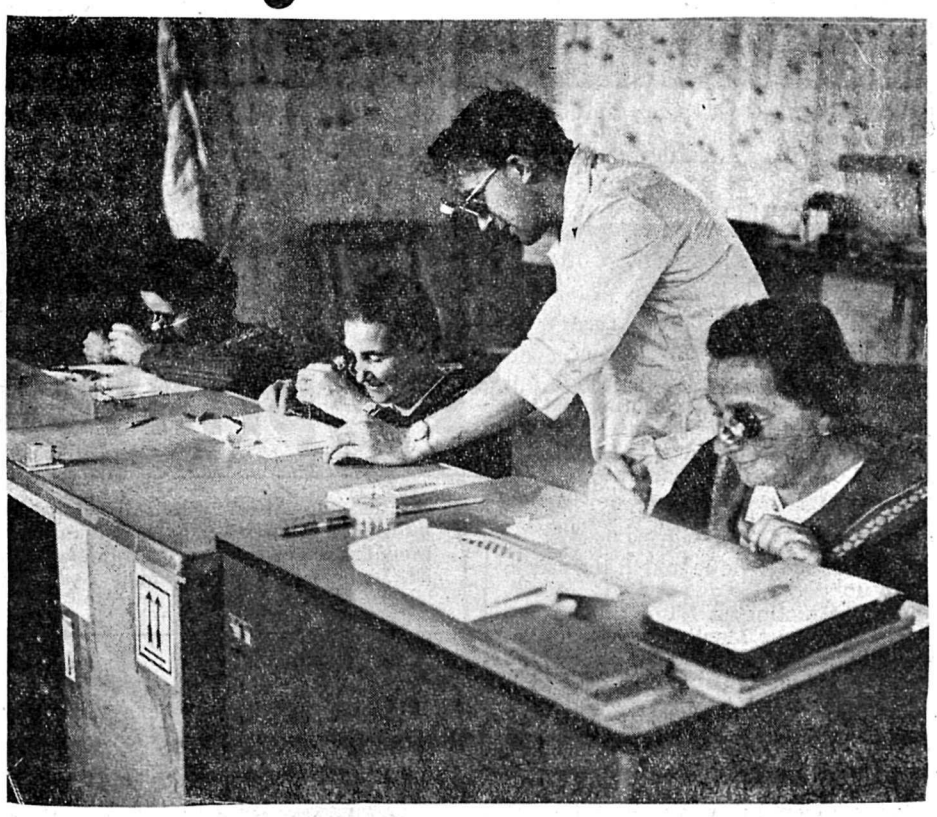

FABRIQUE DE MONTRES (Leytron)

— Tout d'abord il importe de préciser une chose : c'est que les fabriques de Fully et Leytron sont les seules en Valais à ne pas être des succursales. Nous montons la montre complète ensuite un exportateur se charge de la vente dans le monde entier. Actuellement nous ne subissons pas une crise conjoncturelle mais plutôt une crise structurelle. Notre fabrique étant assez réduite cela nous permet un champ d'action plus vaste que celui d'une fabrique plus conséquente ; cela nous permet également de faire de bonnes affaires. En matière d'horlogerie, le Valais accueille surtout des succursales qui fabriquent pour de grandes maisons contrairement à nous qui sommes totalement indépendants.

Chez nous le personnel est en grande partie féminin dans son ensemble, il est stable. Le renouvellement n'est pas toujours facile du fait que bon nombre de jeunes personnes que nous engageons se marient par la suite et quittent la fabrique. Il y a également beaucoup de personnes qui se font une fausse idée de l'horlogerie, croyant avoir affaire à un domaine particulièrement compliqué alors que tel n'est pas le cas. C'est un simple travail de routine qui demande une certaine conscience professionnelle. Nous n'avons vraiment pas à nous plaindre en aucune manière de notre personnel et n'avons jamais eu de pénurie de ce côté là.

MICHEL A. S.A. (Vollèges)

— Le personnel diminue considérablement du fait que le travail en question n'est pas des faciles à exécuter, il faut également souligner que le travail a baissé ces dernières années. Nous sommes une succursale et nous fabriquons des ébauchés qui consistent en rouages, mécanismes etc... Nous n'avons rien à déplorer. Le travail se fait et nous vendons. Je ne pense pas que l'horlogerie Suisse soit dans une impasse.

BELVIL WATCH CO S. A. (Vissoie)

— Nous sommes la succursale d'une fabrique de Soleure. Notre travail est de monter toutes les pièces de la montre. La production mouvements ou boîtiers est ensuite confiée à un agent exportateur de Suisse qui s'occupe de la vente à l'étranger.

Dernièrement nous avons subi une baisse assez considérable et nous comptons vivement remonter le courant. Quant au personnel nous avons enregistré ces derniers temps une nette régression. Plusieurs de nos ouvriers et collaborateurs nous ont quittés ; ils n'ont pas été remplacés depuis.

SUCCURSALE FONTAINEMELON (Isérables)

— Depuis le début de l'année nous avons eu une nette diminution de personel due en partie à l'arrivée de nouvelles machines au sein de la fabrique. Cela n'a cependant pas affecté la production : Au contraire elle a même augmenté.

Fontainemelon (dans le val de Ruz) est notre maison-mère, et pour celle-ci nous faisons des assemblages de certaines pièces d'ébauches trop délicates pour être traitées avec des machines automatiques. Les prévisions sont bonnes et nous envisageons l'avenir avec une certaine quiétude.